



## AÉROPORTS DE PARIS

Département des politiques d'Aménagement  
et des Programmes

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de  
l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 8 Avril 2016

N/Réf. : DGD.P /SPC/16/071

Orly, le 22 AVR. 2016

**Objet : Elaboration du PLU de la Commune de LA NEUVILLE D'AUMONT  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**



Par délibération en date du 01 Février 2016, la Commune de La Neuville d'Aumont a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons